

Nomination du nouveau Directeur Départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations



Nomination du nouveau Directeur Départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations

Pour ce qui concerne les points noirs liés à l'abattage d'animaux autres que la volaille dans les abattoirs gersois, la législation en place n'autorisant pas la présence de caméra, il est prévu des contrôles systématiques des lieux.

En parallèle, la gestion des CAO (centre d'accueil des migrants) représentant un volet important de la Cohésion Sociale et la Protection des Populations, le DDCSPP s'attachera à suivre les engagements précédents qui, jusqu'à ce jour donnent satisfaction : respect de la personne, orientation au cas par cas .